Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

CAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Mector A. Proulz.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.......10 centins par ligne Deuxième insertion, etc....3 centins par ligne Pour annonce à long terme, conditions libé rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT:)
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. ABONNEMENT \$1 PAR AN

SOMMATRE.

Revue de la Semaine: Réception touchante faite au supérieur des Ecoles chrétiennes, par Sa Sainteté Léon XIII.—Une lettre importante de Son Eminence le Cardinal Simoani secrétaire de Sa Sainteté Léon XIII, à l'adresse de l'Honorable M. Marchand président de l'Assemblée Législative de Québec.—Septième convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec; discours d'ouverture prononcé par son président, l'honorable M. B. de La-Bruère.

Causerie Agricole: Culture des pois.—Espèces et variétés; climat; sol; place dans la rotation; engrais qui conviennent aux pois; choix et préparation des semences; semailles; préparation du sol; soins à donner aux pois pendant leur végétation; récolte des pois.

Sujet divers: Le cultivateur comme il le fant.—Observations sur la vieille semence de blé.—Les parasites chez les moutons.

Choses et autres: La grève des ouvriers typographes de Québec (Suite).—Morceaux de musique de choix publiés par MM. Lavigne et Lajoie, éditeurs de musique à Montréal.— Directeurs et officiers de la Société d'agriculture du comté de Verchères.

Recettes: Pommes de terre commo médicament.—Destruction des chenilles par le pétrole.

A notre correspondant "un abonné de St Alban."—Adressezvous directement à M. Misaël Archambault, professeur à la fromagerie-école, à St-Hyacinthe, et vous aurez tous les renseignements désirables.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAM-PAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DON-NER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix: 35 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par La N. Gauvreau, écr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 ets.

REVUE DE LA SEMAINE

Réception touchante faite au supérieur des Ecoles chrétiennes, par Sa Suinteté Léon XIII.—La Semaine religieuse du diocèse de Paris raconte que le S int Père a fait une réception touchante au frère Joseph, le supétieur des Ecoles chrétiennes:

Après la cérémonie de la promulgation du décret do béatification du vénérable de la Salle, le Souverain Pontife ayant remarque parmi les assistants le frère Joseph, supérieur des écoles chrétiennes, le fit appelor, à peine rentré dans ses appartements, et, mettant dans son accueil la bonté paternelle qui le caractérise, témoigna au frère supérieur sa satisfac ion de ce qu'il était venu exprès de France pour recevoir le décret. Sa Sainteté voulnt bien lui exprimer son bonheur de voir deux Français parmi les nouveaux bienheureux: Grignon de Montfort et Jean-Baptiste de la Sille. " La pauvre France, ajouta le Pape, est bien atteinte par les mauvaises doctrines, et bien menacée par les conséquences inévitables des principes qui y domine. Le mul est tel que Dieu soul peut sauver ce beau pays; c'est pourquoi nous devons principalement recourir aux iemèdes surnaturels, sans lesquels tous les autres sont nuls.

C'est donc peur vous une obligation de promouvoir les idées de foi et d'imprimer un caractère de plus en plus chrétien à l'éducation de la jeunesse. On vous suscite, je le sais, des difficultés nombreuses; mais il faut lutter contre les obstacles et profiter de la parcelle de liberté qu'on vous laisse pour préserver les enfants de l'ignorance de Dieu et de Jésus-Christ. Employez auprès de vos frères toute l'influence de votre autorité, afin qu'ils s'appliquent chaque jour à devenir plus dévoués à Dieu et un salut de la jeunesse. L'ennemi vous entoure; il essayera de diminaer la vie religieuse dans vos ames; soyez attentifs à rendre vains ses efforts et à réagir de toute votre puissance contre l'envahissement de l'esprit du monde. Plus que jamais, il faut à l'Eglise de bons religieux."

Une lettre importante adressée à l'honorable M. Mar chand, président de l'Assemblée Législative de Quebec. Nous empruntons au Franco Canadien la traduction d'une lettre adressée à l'hororatie M. Marchand, par Son Eminence le Cardinal Siméoni, secrétaire du Pape, dans laquelle il le remercie au nom du Saint-Père et iui accorde la bénédiction apostolique, pour l'envoi du volume à l'occasion de son jubi é.

" Rome, le 16 décembre 1887.

" Illustrissime Monsieur,

" Votre lettre avec la collection de documents qui l'accompagnent, relative à l'introduction du catholicisme au Canada, ont été précentées à notre Très-

Saint Seigneur Léon XIII.

" Comme Sa Sainteté no désire rion tant que l'avancement de l'étude de l'histoire, Elle accepte avec le plus grand plaisir l'ouvrage que vous lui offrez, comprenant parfaitement la grande valeur de tels documents pour l'enseignement et l'encouragement de tous; car il y a, dans l'exemple des ancêtres, une force de nature à créer, dans l'avenir, chez les descendants, une émulation qui ne cessera d'exister que lorsqu'ils auront égalé les vertus de ces hommes glorieux.

"C'est pourquoi cette œuvre est précieuse tant pour la gloire du Canada que pour l'utilité de l'Eglise Catholique. Le Saint-Père, tout en priant Dieu de vous donner prospérité et bonheur, vous accorde sa Béné-

diction Apostolique.

" Quant à moi, qui me réjouis de vous faire part de cos choses au nom du Souverain Pontife, je saisis bien volontiers l'occasion de vous offrir l'expression sincère de mon estime personnelle.

D. T. Signé,

"Joannes, Card. Simeoni, Prefectu."

Septième convention annuelle de la Société d'industrie laitière de la Province de Quebec - Cette convention a ou lieu à St-Hyacinthe e 11 junvier courant, sous la

présidence de l'hon! M B de La Bruyère.

Le Courrier de St Hyacinthe informe qu'il y avait foule à toutes les réunions, et que grand nombre d'étrangers de paroisses lointaines étaient là pour encourager par leur présence une société qui joue un si grand rôle dans le but d'amener la richesse et le bienētre chez nos cultivateurs canadiens.

Parmi les personnes présentes à cette convention, lo Courrier de St-Hyacinthe signale entr'autres les messiours dont les noms suivent :

Les Révérends MM Gravel, V. G.; J. B. Chartier, procureur du Séminaire de St-Hyacinthe; T. Mont miny, cure de St Agapit de Beaurivage; D. Gérin, cure de St Justin de Mackinonge; J. Prince, chanoine, curé de St Maurice; Ed. Beliveau, curé de Sto Ursule; P. La ochetle, de l'éveché des Trois-Rivières; Père A Maricourt, priesr, et Père A Côté, dominicains; Pere Antoine, prieur, et Père Jean Bartiste, procureur du Monastère de la Trappe d'Oka; MM. S. Lesage, député ministre de l'agriculture ; Di Conture, Levis; J. C Chapais, St Denis de Kamouraka; A. Marsan, membre du Conseil d'agriculture et professeur de l'ecole d'agriculture de l'Assomption; N. Bernutchez, deputé de Montmegny et président de la ville, de Huntingdon, de Saint-Hyacinthe, de Yacommission agricole; B. Beauchamp, député des marka, de Bagot et de Nicolet qui posssédaient le Deux-Montagues; Brodeur, St-Hagues; Emile Roy, | plus grand nombre de fromageries.

St Pie; M. McDonald, Acton Vale; A. Cassavant, ex M. P. P. et membre du Conseil d'agriculture, et

L'Hon. Président prononça le discours d'ouverture suivant que nous nous faisons un devoir de reproduire ici, vu l'intéret qu'il peut offrir à ceux qui s'occupent vivement de l'industrie laitière qui prend avec le plus grand succès un accroissement considérable dans notre Province, grace à la Société d'industrie laitière qui compte de si puissants appuis, parmi les personnes ayant mission spéciale de promouvoir le progrès agricole dans notre paye.

Messieurs.

Aujourd'hui s'ouvre la septième convention annuelle de la société d'industrie laitière de la province

de Québec.

L'an passé nous nous réunissions aux Trois-Rivières, où nous étions accueillis par la population entière avec les marques d'ane grande bienveillance. Sa Grandeur Mgr Laflèche, l'honorable juge Bour-geois, l'honorable M. Mathiot maire de la cité, les citoyens et même les dames avaient daigné honorer de leur présence la séance d'ouverture de la conven-

Comme président, je suis heureux, messieurs, de vous souhaiter la bienvenue, cette année, dans la pré-

gressive cité de Saint-Hyacinthe.

Ceux d'entre vous qui n'ont point visité cette ville depuis quelques années ne seront pas sans remarquer les transformations qui ont eu lieu par suite de l'aug-mentation de la population, de l'élégance des constructions nouvelles et de l'importance des manufactures qui ont été érigées.

Au titre de ville manufacturière, Saint-Hyacinthe joint celui de centre agricole, et des réunions aussi importantes que celle de ce jour exercent sur les cultivateurs des alentours la plus salutaire influence.

Je constate avec plaisir la présence ici d'etrangers de distinction, agriculteurs et amis de la classe agricole. J'en éprouve une joie d'autant plus vive que j'y vois un heureux présage pour l'avenir de notre agriculture.

Elle progresse, il est vrai, mais elle a besoin d'encouragement: elle a besoin particulièrement que la science précède la pratique et que ce ne soit point la routine qui fasso agir lo cultivateur, mais l'intelli-

gence éclairée par l'étude et la réflexion.

C'est un des buts que se sont proposés les fondateurs de la société d'industrie laitière, et lorsqu'on compulse nos rapports annuels depuis 1882, lorsqu'on lit les conferences qui ont été faites dans nos réunions, lorsqu'on réfléchit sur les sujets qui y ont été traités, on ne peut s'empêcher de conclure que notre association, toute de dévouement, a par son caractère général fait un grand bien dans la province, en contribuant dans une large mesure, à imprimer au mouvement agricole une impulsion forte et vive.

Consultons les stutistiques.

Un état, publié par le gouvernement de Québic en 1881, indique que l'on comptait alors, dans la province, 198 fromageries, 30 bourreries et 5 fromageries et beurreries combinées. C'étaient les comtés de RouIl y a actuellement dans la province environ 50 beurreries et 425 fromageries. J'aime à croire que notre association n'a pas été étrangère à cette augmentation qui donne par elle même la preuve que l'industrie laitière est une des branches les plus rémunératrices de l'industrie agricole en général et qui constate également que notre fromage est justement

apprécié sur les marchés d'Angleterre.

L'inspection des fromageries par les employés de notre association a, je dirais, opéré une révolution presque complète dans la manière de fabriquer le fromage. Des défants considérables dans la fabrication ont été corrigés par l'enseignement donné par nos inspecteurs et, quoique nous nous ne soyons point arrivés sous ce rapport à la perfection désirable, on peut néanmoins se féliciter d'avoir, depuis cinq ans, inculqué à plusieurs personnes qui se croyaient bons fromagers des notions qu'elles n'avaient point aupa ravant. Citons, comme prauve, que sur 206 fabriques, 143 ont adopté la nouvelle méthode de fabrication enseignée par nos inspecteurs.

Le nombre des fabriques inspectées s'élève, pour

la saison de 1887, à 241.

A la fromagorie-école de M. Misaël Archambault, à Saint-Hyacinthe, cinquante-six personnes, l'été dernier, sont venues, soit apprendre les procédés de fabrication, soit se perfectionner dans leur art. Depuis quatre ans que l'école existe, 173 personnes y ont étudié la fabrication, et M. Archambault mérite des éloges pour le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de ses devoirs. J'espère que le gouvernement nous fournira les moyens de continuer l'école.

Puisque j'en suis à parler de la fabrication de notre fromage, j'ai lu, il y a quelque temps, dans le Citizen, d'Ottawa, une correspondance et je crois de mon

devoir de vous la mentionner.

Le correspondant attirait l'attention des fabricants de fromage canadien sur une loi passée à la dernière session du parlement d'Angleterre, et qu'il désignait sous le nom de " Merchandise Mark's Act."

Cotte loi renfermerait des dispositions tellement sévères qu'elle devrait être soigneusement examinée par les Canadiens qui font le commerce avec le Roy aume-Uni. Le correspondant donne comme exemple qu'un commerçant qui exposerait en vente du fromage "Cheddar Canadien" comme fromage Cheddar, sans y ajouter l'épithète "Canadien", serait passible d'une forte amende. Or, comme le fromage du Canada est favorablement apprécié en Angleterre, nos exportateurs feraient bien d'estamper leur fromage conformément aux dispositions de la loi anglaise.

En disant que le fromage canadien est aimé au delà de l'Atlantique, ça me rappelle cette dépêche transmise à la presse, à la fin de décembre, annonçant que notre fromage, en effet, est si bien apprécié par les gourmets, qu'à Noël plusieurs anglais faute de pouvoir s'en procurer, avaient attrapé la coqueluche.

Les derniers rapports officiels annoncent que durant l'année, se terminant le 30 juin 1886, les exportations de fromage, de provenance canadienne, se sont é evées au chiffre de 78 112 927 livres, représentant une valeur de \$6,754 626.

En se rappelant que, la première année de la con | fédération, l'exportation du fromage ne représentait;

que six millions de livres, le pays n'a qu'à se féliciter d'avoir pu, en dix-huit ans, l'augmenter de 72 millions.

Durant la saison de 1887 il a été exporté, du port de Montréal, du fromage pour une valeur de \$6.371,604, contre \$4.346,759, l'année précédente; ou, si l'on veut, il a été exporté l'été dernier, 1,104,065 boîtes contre 891,965 boîtes en 1886.

On constate avec peine que, depuis 1881, nos exportations de beurre ont diminué de moitié. L'industrie du beurre n'est pas aussi avancée que celle du fromage, et vous feriez bien messieurs, d'en étudier

sérieusement les causes.

Il n'y a pas de doute que la fabrication du beurre à la maison laisse beaucoup à désirer, et, avouons-le, nombre de personnes ignorent les procédés à adopter pour pouvoir produire un article de première qualité et propre à l'exportation. Il faudrait vulgariser duvantage les meilleures méthodes de fabriquer le beurre.

A ce propos, j'émettrai l'opinion que, si les vaillantes femmes de cultivateurs étaient spécialement invitées à assister à nos seances, elles en retireraient d'abord un grand profit pour elles-mêmes et, avec leur perspicacité habituelle, elle acquerraient des connaissances qui leur permettraient d'exercer une benigne influence sur leurs maris et d'opèrer sur la ferme des réformes importantes.

Avant de mettre fin à mes remarques, je ne puis m'empêcher de faire allusion à l'exposition provinciale tenue à Québec, l'automne dernier, en rapport

avec le sujet qui nous occupe.

Notre société, depuis sa fondation, s'est particulièrement occupée de l'amélioration du bétail et, spécialement, de la vache canadienne dont les qualités lactifères sont hautement appréciées. Un de nos membres les plus distingués. M. Ed. A. Barnard, a exposé un troupeau Jersey Canadien, qui a attiré l'attention des visiteurs a été l'objet d'un rapport très flatteur d'agriculteurs pratiques. Ce rapport porte la signature du savant professeur Brown, du collège d'agriculture d'Ontario, du Dr Couture et de M. Israël Tarte, et. en rendant hommage au mérite et aux efforts de M. Barnard, il constate aussi que la province de Québec est essentiellement propre à l'industrie laitière.

En effet, le cultivateur soigneux, actif, réfischi, peut trouver dans l'industrie luitière une source de grands profits, à condition de puisor, là où il le croira le plus utile. l'enseignement dont il a be oin; à condition de faire trève à la routine et d'étudier l'art de cultiver la terre. Ce qui manque aux fils de cultivateurs, c'est une bonne instruction agricole sans la quelle on ne peut se maintenir au niveau du progrès des autres peuples.

Je lisais, ces jours-ci, que dans l'Etat du Wisconsin, il y avait 82 clubs agricoles. Pourquoi chacune de nos paroisses ne possèderait elle pas son club agricole?

Pourquoi aussi ne pas se faire inscrire membre de la Société d'industrie laitière, afin de pouvoir lire les rapports qu'elle publie, chaque année, et qui renferment des écrits très pratiques sur les différentes branches de l'agriculture?

La réponse est dans le bon vouloir de tous.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES POIS.

Les pois constituent un aliment très riche pour la nourriture de l'homme de même que pour les ani maux. Avec les grains on en fait des purées très esti mées dans les familles; à l'état vert, les poissont très recherchès et il s'on consomme des quantités prodigieuses. Réduits en farine grossière, les pois servent à l'engraissement des moutons et surtout des porcs, Les cosses vertes sont mangées avec avidité par les vaches et les moutons; cependant il est bon de s'en défier, car on leur reproche de tarir le lait. Les fanes constituent un fourrage agréable aux animaux.

Espèces et variétés - On distingue deux espèces de pois: le pois cultivé ou pois blanc; le pois des champs ou pois gris. Le pois gris ne sert qu'à la nourriture des animaux, et le pois blanc sert à la nourriture de l'homme et des animaux

Le pois des champs, cultivé avec soin, choisi parmi les plus robustes, et les moins élevés, a produit un grand nombre de variétés parmi lesquelles on distingue le petit pois rond et hatif. c'est le plus connu; puis le pois Bishop recommandé par son produit; le pois nain vert et gros, moins hatif; le nain gros et sucré, plus tardif et craignant un peu la sécheresse.

Climat. - Les pois ne se montrent pas difficiles quant au climat. Cependant les sécheresses et les pluies prolongées les font souffrir; dans le premier cas, ils jaunissent vite et ne donnent qu'un faible produit; dans le second, ils sont exposés à pourrir. Ils supportent assez bien les abaissements de température. Les gelées tardives du printemps ne les font pas souffrir; copondant un dégel rapide lour devient funeste.

Sol.—Les terres légères, ou mieux de consistance moyenne, sont celles qui conviennent le mieux aux pois. Dans les sols argileux ou trop frais, ils donnent beaucoup de fanes et peu de gousses. Dans les terres trop subleuses, ils manquent d'humidité et restent chetife; dans les terres trop argileuses, ils reçoivent trop d'humidité, poussent beaucoup de tiges et ne donnent qu'un faible produit; dans les sols trop calcaires, la chaleur les affaiblit.

Place dans la rotation. - Dans les cultures bien faites, on fait généralement venir les pois après une céréale et on les fait suivre par une autre céréale. On ne doit jumais fuiro venir les pois plusiours années de suite à la mêmo placo, car dans la plupart des terrains cette manière d'agir a toujours pour conséquence une forte diminution dans le produit. Les pois ne doivent revenir sur le même terrain que tous les six ans ou mieux tous les dix ans.

Engrais qui conviennent aux pois.—Une trop grande fumure pousse au développement des fanes et amoindrit le produit en graines; il y a donc intérêt à fumer modérément. Les fumiers pailleux ou longs ont l'inconvénient de soulever la terre, d'augmenter sa porosité et d'exposer les racines de la plante aux fâcheux climats socs et dans les terres légères. Quand on met du fumier d'étable sur le terrain, il est donc nécestation avant de l'utiliser. Les composts très vieux, les terres légères, à la profondeur de deux pouces,

boues qui ont longtemps fermenté en plein air, les raclures de fumier de ferme, un peu usées, sont préférables aux engrais longs. Les bonnes terres rapportées, la bonne marne calcaire, valent encore mieux que tout cela.

Choix et préparation des semences.-Dans la grande culture aussi bien que dans la culture potagère, on a couvent la fâcheuse habitude de réserver pour graines les gousses qui ont mûri en dernier lieu. Elles ne valent pas les premières, et contribuent à rendre tardives les variétés hâtives. D'ailleurs, les dernières graincs ne sont jumais aussi bien constituées que les autres; c'est là une de ces vérités qu'il ne faut pas oublier. Conservons donc pour la semence non-seulement les gousses qui arrivent de bonne heure à maturité, mais toujours les plus belles, et ne les ouvrons pas, car les facultés germinatives du grain se maintiennent mieux dans l'enveloppe que dans le grain-

Les pois conservés en gousses dans une pièce convenablement aérée, gardent leurs facultés germinatives pendant trois ans. Les pois écossés se maintiennent très bien durant deux années et deviennent plus productifs à cet âge que les pois de la récolte précédente. Il suffit de les humecter avec de l'eau ordinaire, ou mieux avec de l'eau de fumier très affaiblie, quelques heures avant de les semer, afin d'éveiller le germe engourdi et de hâter la levée.

Il arrive fréquemment, avec les variétés précoces, que les graines de pois sont perforées par un insecte connu sous le nom de bruche. Il y aurait danger à employer ces pois comme semences. Il est bien vraique tous les germes ne sont pas attaqués et que l'on pourrait dans ce cas semer plus dru qu'avec des graines intretes, dans le cas où l'on ne pourrait se procurer d'autres graines. Dans tous les cas, nous croyons que les pois ainsi attaqués produisent des tiges moins vigourouses que si les pois étaient entierement sains.

Semailles.—Les semis se font au printemps, lorsque la terre est réchauffée. On seme les pois cultivés, dans la proportion de là 11 minot par arpent; les pois. gris, 13 minot par arpent. Ces proportions sont fortes, mais il est si difficile d'enterrer les pois, et ils sont attaqués par un si grand nombre d'insectes, ainsi que par les pigeons, volailles, etc., qu'on doit toujours semer plus fort qu'il est nécessaire afin de fairé la part de ces ravageurs, et d'avoir assez de semence pour convrir le champ.

Les semis de pois se font à la volée et on les enterre à la herse; mais comme ce moyen présente quelques inconvénients, dans plusieurs fermes on remplace la herse par le scarificateur qui fait le travail aussi rapidement que la herse et enterre bien mieux les pois, et dans ce cas on peut diminuer la quantité de semence.

Il est aussi très recommandable de semer les pois blancs en lignes espacées de neuf à douze pouces; cette opération est surtout applicable dans le cas où l'on so sert d'un semoir mécanique; on peut alors effets d'une chaleur solaire intense, surtout dans les sarcler les pois et leur donner par là beaucoup de vi-

Dans les terres fortes les pois doivent être entersaire de lui faire subir un commencement de fermen- rées à une profondeur d'un pouce et demi ; dans les

sur la préparation du terrain ; ils aiment mieux un culture, il n'y a pas de bon cultivateur. labour profond qu'une surface complétement ameublie. Pour cela, dans les terres de consistance mo- il faut dire que de la part d'un grand nombre de yenne où l'on cultive les pois et dans tous les terrains cultivateurs il y a un grand pas à faire. Si on avait dont la composition se rapproche de la précédente, le courage d'avouer que sous ce rapport on a beau-on se contente de faire un labour profond au prin coup à se reprocher, on aurait pour ainsi dire fait un temps, puis on sème et on herse pour enterrer les pois, ou bien l'on donne un coup de scarificateur. Dans les terres argileuses on fait un labour profond vent à la ruine, à la pauvreté. en automne, et le printemps suivant on donne un hereage énergique, puis on sème.

Soins à donner aux pois pendant leur végétation.— Très souvent il se forme à la surface du terrain une croûte qui arrête presque la végétation de la plante. Pour faire disparaître cet obstacle on recommande de journaux d'agriculture qui sont à leur entière dispodonner un léger coup de herse; il est vrai qu'alors sition. Allez à ces sociétés qui sont les véritables quelques pieds de pois sont arrachés, mais l'essor que l prennent les pieds qui restent compense cette légère perte.

Lorsqu'on sème les pois en lignes, on fait un sarclage à la gratte lorsque la plante a environ deux pouces de long. On fait un second sarclage avant que les tiges commencent à se tortiller ou à ramer; on

ramasse un peu de terre le long des rangs.

Récolte des pois -On fait la récolte des pois lorsque la plupart des cosses sont mûres: ce que l'on reconnaît à la teinte jaunâtre qu'elles prennent. On doit prévenir l'égrénage des premières cosses formées, car, comme nous l'avons déjà dit, ce sont ces cosses qui donnent les meilleurs grains pour la semence.

Pour la récolte, on se sert de la faux ou mieux de la faucille à long manche. On laisse les pois sécher sur le terrain, environ une semaine, puis on choisit un matin qui annonce une belle journée pour en faire la rentrée; dans cette opération on ramasse délicatement les pois en tas, prenant bien garde de les égrener le moins possible, puis on les rentre, ayant soin de les mettre à l'abri de l'humidité.

Dans les pays où la culture des pois se fait en grand, on garnit de toile tout l'intérieur des voitures destinées à charroyer les pois, et cela pour empêcher les pertes provenant de l'égrenage pendant le trans-

On estima le rapport moyen des pois cultivés, de quinzo à seize minots à l'arpent; les pois gris, environ douze minots à l'arpent.

Le cultivateur comme il le faut.

Pour avoir l'honneur et le droit de prétendre au titre de bon cultivateur, il ne suffit pas d'avoir, comme nous l'avons déjà dit dans la Gazette des Campagnes, un bon bétail, des engrais bien tenus, de bien diriger une charrue, de pesseder de belles semences, de beaux de nos jardins et de nos vergers, parce qu'ils coninstruments, d'avoir de magnifiques jurdins et vergers, de belles basse-cours, il faut encore savoir utili ser toutes ces choses en en tirant le meilleur parti possible, approprier sa culture au sol, prévoir ses défants et ses qualités, l'améliorer sans cesse, lui faire donner tout ce qu'il peut rendre, et cela sans le ruiner; en un mot, il faut savoir cultiver avec intelligence c'est-à-dire raisonner le pourquoi de toutes les opérations culturales qui doivent être faites avec éco | somme immense de bien accompli dans l'industrie

Préparation du sol.—Les pois ne sont pas difficiles Sans ces conditions essentielles, il n'y a pas de bonne

Pour arriver à remplir ces conditions essentielles, pas dans la voie du perfectionnement agricole, mais on s'obstine dans la routine qui conduit le plus sou-

Les moyens de faire mieux ne manquent cependant à la masse des cultivateurs qui ont pour les renseigner dans le perfectionnement agricole les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, les sociétés d'industrie luitière et d'horticulture, de même que les amies des cultivateurs, encouragez leurs travaux, encouragez les comme elles ont droit de l'être, et vous honorerez l'agriculture, la plus utile des professions, la source première de la richesse et de la force de notre pays.

Faites-vous un devoir, amis cultivateurs, d'encourager ces associations, qui, par leurs expositions agricoles, leurs fréquentes réunions et leurs conférences instruisent et éclairent les populations agricoles, divulgent le progrès, excitent une heureuse émulation et portent dans toutes nos campagnes la connaissance des fruits de l'étude et de l'expérience.

Faites-vous un devoir d'appartenir à nos sociétés d'agriculture qui encouragent l'amélioration de nos races de bestiaux, en accordant des prix à ceux qui possèdent les plus beaux et les meilleurs reproducteurs, et les espèces les mieux appropriées aux be-

coins de notre agriculture et de notre sol.

Les sociétés d'agriculture récompensent la bonne tenue des fermes et notamment la bonne confection des engrais, parce que les engrais de la ferme sont les agents de la fertilité et de la production, parce qu'ils rendent à la terre les sols que les récoltes précédentes lui ont ravis, parce que, sans leur secours, il n'y a à attendre que stérilité ot dépérissement.

Les sociétés d'agriculture récompensent le meilleur labour, la meilleure charrue, parce que le cultivateur qui laboure mal, ruinera son sol, sa maison et ses en-

funts.

Les sociétés d'agriculture accordent des prix aux meilleures semences, parce que de leur choix dépendent la qualité et la quantité de la récolte; les meilleurs instruments et les meilleures machines en usage dans la localité, parce que, en facilitant et économisant le travail, ils suppléent au manque de bras, la grande plaie de notre époque.

Les sociétés d'horticulture encouragent les produits courent largement à l'alimentation publique, et que chaque jour, grâce à la facilité des transports par nos chemins de fer, ils deviennent de plus en plus, pour

le producteur, une source de bénéfices.

La Société d'industrie laitière de la Province de Québec, qui compte comme ses plus puissants appuis et ses plus généreux protecteurs les agronomes les plus en renom de notre pays, a à son crédit une nomie en ne visant pas toutefois à la mesquinerie, i laitière et tout ce qui tend à favoriser cette exploitaavantageuse avec les autres pays.

Nous avons nos cercles agricoles qui ont aussi une bien belle mission à remplir: L'étude et la pratique de l'agriculture afin d'en retirer les plus grands avantages possibles; bien remplir ses devoirs d'état; combattre le luxe et l'ivrognerie; enco rager la colonisation et enrayer l'émigration; éviter les procès suscités par esprit de haine ou injustice : enfin s'entr'aider pour arriver à bien.

Pour accomplir toutes ces grandes choses et pour vous associer au noble bit à la fois agricole, patriotique et social que poursaivent ces différentes associations, elles ne demandent qu'une modeste sousoription et de la bonne entente entre chacun de ses membres.

Il suffit de réflèchir pour être frappé de l'importance lu but de ces associations, pour comprendre les services qu'elles rendent et ceux qu'elles peuvent rendre, pour comprendre les résultats obtenus et ceux que nous pouvons obtenir.

Observations sur la vieille semence de blé.

La question de la multiplication des récoltes par voie de semis a été tellement négligée jusqu'à ce jour, malgré son importance capitale, que nos lecteurs nous pardonneront de l'agiter sans cesse, d'y revenir sans relache. Voici ce qu'écrit, à ce sujet, M. P Joigneaux l'un des agronomes les plus autorisés:

Une plante qui porte graines et se ressème d'ellemême n'attend pas deux, trois et quatre ans avant de songer à sa reproduction. Aussitôt la semence mûre, elle tombe aux pieds de la mère morte et desséchée et germe dès que les circonstances le permettent. La naturo ne semo donc pas de vioilles graines; elle n'en semo que de nouvelles. Or, pour nous, l'exemple une chaleur excessive. qu'elle donne en ceci, comme en bien d'autres cas, a valeur et force de loi. Nous nous soumettons purement et simplement, et posons en fait qu'à moins de humides à la suite d'une année de sécheresse, et celle circonstances exception celles, les graines de l'année valent mieux que les vieilles pour la multiplication des espèces et des familles que nous nommons varié-

Bon nombre de personnes ne seront pas de cet avis, les routiniers du jardinage notamment, et l'on objectera que les plantes bisannuelles, comme le chou, la carotte, le panais, le rutabaga, etc., sont plus sujettes à filor, c'est-à-dire à s'emporter à fleurs quand elles | tir. A défaut de meule, rien ne l'empscherait de conproviennent de semences fraîches que lorsqu'elles provionnent de semences reposées. Nous avons à diverses reprises donné l'explication de cette anomalie apparente, et nous nous contenterons de faire observer que l'erreur vient, de ce qu'on achète des graines récoltées dans de mauvaises conditions au lieu de les récolter soi-même.

Cependant, nous devons reconnaître et reconnaissons que, dans certains cas, la semence des années précédentes est préférable à celle de l'année même. Tessier a soutenu cette thèse à l'occasion du froment, et nous n'en sommes pas surpris. Il n'a eu qu'un tort à nos yeux, celui de ne pas fournir assez de raisons à l'appui. Il est évident que les graines peuvent souffrir | ce qui se dépense en feuilles se dépenserait en grain,

tion qui peut soutenir actuellement une concurrence valoir, quoique jeunes, tandis que d'autres, développées et mûries au milieu de circonstances favorables, leur seront supérieures en qualité, quoique d'un âge avancé. C'est un point sur lequel beaucoup do cultivateurs no réfléchissent pas. Ils ne remarquent pas assez qu'une semence laisse à désirer toutes les fois qu'elle a mûri ou très-difficilement, ou beaucoup trop

Si, pour notre compte, nous avions à choisir entre les graines d'une année de sécheresse prolongée et les graines d'une année ordinaire, nous n'hésiterions : pas à préférer les secondes aux premières qui se sont arrêtées dans leur développement faute de sève et se sont desséchées avant terme. En rejetant les jeunes pour employer les vieilles, nous ferions certainement une bonne opération et en serions quitte pour augmenter la dose de semence.

Ce n'est pas tout: lorsqu'on a traverté une année de sécheresse et que l'on tient à employer les graines jeunes, il y aurait prudence à écarter la semence provenant des terrains brûlants, et avantage à rechercher celle des terrains frais qui, assurément, a mieux vécu et mieux mûri que la première. Mais encore une fois, on ne trouverait pas mal non plus de rompre avec les vieilles habitudes et de préférer la graine de deux ans venue dans de bonnes conditions, gardée longtemps en meule avant d'avoir été battue ou bien conservée en couches minces sur les greniers et trèssoigneusement aérée.

Pour nous résumer en deux mots, nous disons :

Toute semence nouvelle, parfaitement choisie sur pied et mûrie à point dans une année favorable, vaut mieux qu'une semence âgée récoltée dans les mêmes conditions.

Mais cette semence âgée vaut mieux à son tour que la semence nouvelle tourmentée dans sa croissance et sa maturation par des pluies de longue durée ou

Que si pourtant, l'on tenait absolument à de la semence jeune, on devrait rechercher celle des terrains des terrains secs, au contraire, à la suite d'une année trop pluvieuse.

Un cultivateur qui, ayant par devers lui une excellente récolte de céréales, en distrairait un certain nombre de gerbes et les mettrait en meule pour les besoins des semailles à venir, pour remplacer la semence d'une récolte suspecte, se conduirait de la sorte très sagement et n'aurait pas lieu de s'en repenserver la graine de semence au grenier avec la balle ou les menues pailles, de la vanner et de l'humecter un jour ou deux avant de s'en servir, afin de réveiller à propos ses facultés germinatives endormies. Toutefois, la conservation en mou'e, dont on changerait la couverture tous les ans, serait mieux assurée. Tessier, qui n'avait pas pris ces précautions, sema, à diverses reprises, du froment de deux ou trois ans, et s'en trouva bien. Quoi qu'il en dise cependant, nous n'admettons pas qu'il puisse y avoir autant de paille avec l'emploi de la vicille semence qu'avec la jeune. Ce ne serait, après tout, qu'un petit malheur dans bien des cas. Le developpement de l'épi y gagnerait souvent, d'un excès de séchere-se ou d'humidité et de ne rien d'où il suit que les terres sujettes à la verse s'accom-

moderaient peut-être fort bien de cette semence trop injustement réprouvée. — P. Joigneaux.

Les parasites chez les moutons.

M. Wernicke, à Buenos-Ayres, a récemment publié une note sur les travaux faits au laboratoire de la "Société rurale argentine" pour l'étude des maladies contagiouses chez les animaux, spécialement chez les moutons. De cette note nous extrayons quelques indications et les conclusions que M. Wernicke est parvenu à en tirer.

Quatre espèces de parasites appartenant au groupe des Cestoïdées, sont très fréquentes dans le corps des

moutons.

Ce sont: le "Tenia expansa" (ver solitaire) qui habite les intestins; les larves du "Tenia cœnurus" formant les hidatides célébrales chez les moutons; les laves de la "Tenia echinococeus" qui habitent les poumons et le foie, et les larves du "Tenia marginata" qui se trouvent presque partout chez le Parc. mouton.

Le premier de ces parasites, le Tenia expansa, occasionne de graves inflammations intestinales, qui se montrent par des irrégularités de la rumination et de la défécation chez l'animal.

La diarrhée est un des derniers symptômes, qui géneralement en quelques jours entraîne la mort.

Pour combattre cette muladie, M. Wernicke recommande de donner un vermifuge, l'hui!e de Chabert par exemple.

Des inflammations cérébrales produites par le Tenia conurus ne peuvent être gueries que par des opéra-

tions chirurgicales.

Comme ce parasite se trouve chez le chien, il est nécessaire de prendre différentes mesures vis-à-vis de ceux ci, pour empecher la propagation de la maladie.

Il cn est de même en ce qui concerne le Tenia echinococeus dont les vers producteurs se trouvent chez les chiens, mais aussi chez l'homme, chez la race bovine, porcine, chevaline, etc

C'est aussi le chien qui est le propagateur de la quatrième espèce des Cestoïdés, le Tenia marginata, mais qui est la plus inoffensive de toutes .- Industrie

laitière.

Choses et autres.

La grève des ouvriers typographes de Québec.

(Suite.)

En 1860, l'état de typographe n'était pas aussi brillant qu'aujourd'hui; les salaires étaient moins élevés et la vie coûtait au moins un tiers de plus que ce qu'elle coûte aujourd'hui; c'est alors que nous sentions le besoin de nous grouper en corps compact, afin de nous aider mutuellement | yeux. dans le cas de maladie; nous avions de plus songé à l'établissement d'une chambre de lecture et d'une bibliothèque qui en moins de deux mois comptait plus de mille volumes. Nous voulions, par ce moyen, améliorer notre position, nous livrer à l'étude si nécessaire pour faire de bons ouvriers ou nous ouvrir peut-être les portes du journalisme, puisque ee pouvait être la légitime ambition que peut enreligion et de son pays, avec la profession qu'il exerce.

Le but de la Société typographique de Québec, philanthropique et littéraire, était donc d'unir entre eux, au moyen d'une organisation littéraire et permanente, les typographes, de les faire se fréquenter, se mieux connaître et s'entr'estimer de plus en plus; de sauvegarder par toutes les voies légales et légitimes, les intérêts du corps des typographes, et de venir en aide à tous ceux de ses membres que la maladie ou de mauvaises circonstances obligeraient de s'adresser à elle. Dans le but de donner plus de force aux sentiments d'union et de répandre avec plus d'efficacité l'instruction parmi ses membres, cette société créait un cabinet de lecture.

Nous savons déjà l'accueil fait à notre société par feu Mgr Baillargeon, et qui se traduisait par l'envoi de plu-

sieurs volumes pour notre bibliothèque.

Son Eminence le Cardinal Taschereau, alors supérieur du Séminaire de Québec, nous écrivait une lettre sympathique et toute d'encouragement à l'égard de la Société Typographique de Québec; de même que le regretté Mgr Bourget, par l'entremise de son secrétaire, feu Messire

Mgr Jean Langevin, alors principal de l'école normale, comme hommage de sa sympathic à notre Société, nous

faisait pervenir plusieurs volumes;

Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, alors desservant de l'église St Jean Baptiste de Québec, en même temps que l'envoi de livres nous écrivait une lettre très flatteuse.

Nous n'avons pas l'original des lettres que nous recevions, mais nous en avons copie. Voici un extrait de la lettre de Mgr Racine: " Le but que vous vous proposez est certainement bon et utile, car il est patriotique et religieux à la fois; et je ne doute pas que le succès ne couronne vos efforts. Permettez-moi done de souhaiter à tous les membres qui composent votre Société, tout l'encouragement et tout le succès que mérite votre œuvre."

Feu M. l'abbé J. B. A. Ferland, historien distingué que les hommes de lettres regrettent, en même temps qu'il nous faisait l'envoi de nombreux volumes terminait sa lettre par ces mots: "Malgré mes espérances de succès pour votre société, je crains d'avoir à subir bien des épreuves de la part des compositeurs."

M. l'abbé L. Provancher, homme de science et journaliste, en nous faisant l'envoi de livres, nous disait dans sa lettre: "Les efforts que fait la Société Typographique de Québec dans le noble but qu'elle s'est proposé

ont toutes mes sympathies. '

Les honorables Juges Morin, Réné Caron ex-lieutenantgouverneur de la Province de Québec et l'Hon. Juge Jean-Thomas Taschereau ont largement contribué à enrichir notre bibliothèque de livres précieux. Nous nous rappelons que l'Hon. Juge Morin nous avait fait entrer dans sa bibliothèque, à deux reprises différentes, nous invitant à choisir nous-même les livres que nous jugions utiles à notre Société, quelqu'en soit la valeur ou le prix d'affection à ses

Le digne fondateur de la Société St Jean Baptiste de Québec, feu le Dr P. M. Bardy, en même temps que son envoi de livres, nous écrivait: "..... Je vous prie de faire agréer aux membres de la Société Typographique de Québee, les vœux les plus sincères que je forme pour le succès d'une société qui promet beaucoup, si je puis en juger par le zèle qui anime les membres de cette société naissante. tretenir tout typographe désireux de servir la cause de la Tout le monde doit désirer encourager les nobles efforts d'une jeunesse studieuse, qui se fait honneur d'employer

ses loisirs à cultiver et embellir l'intelligence, par l'acquisition belle et grande de nouvelles connaissances et des lumières propres à développer les facultés de l'âme, et à former en même temps l'esprit et le cœur à l'avantage de la grande famille de la Société....."—(A suivre.)

Morceaux de musique de choix pour pianos, publiés par MM. Larigne et Lajoie, de Montréal.—Nous venons de recevoir de MM. Lavigue et Lajoie plusieurs morceaux de musique qui MM. Lavigue et Lajcie plusieurs morceaux de musique qui doivent avoir leur place marquée daus le répertoire des amatents de bonne musique : "Ronde brillante par Dme J. E. M. Whitney," dédiée avec permission à la Marquise de Lansdowne; prix, 40 ets.—"Perles de Madrid," choix de morceaux exécutés par la Musique du 65e Bataillon, bande de la cité de Montréal; prix, 40 ets.—"Les secrets de l'amour," valse par Mme Desparvis; prix, 40 ets.—"The Lazilo" par Mme J. E. M. Whitney; prix, 50 ets.—"La maison de mes amours," romance, par Ernest Lavigne; prix, 30 ets.—En vente chez MM. Lavigne et Lajoie, 1657, nue Notre-Dame à Montréal.—Nos remercioments à MM. Lavigne et Lajoie, pour cet envoi. cioments à MM. Lavigno et Lajoie, pour cet envoi.

Société d'agriculture du comté de Verchères.-A l'assemblée générale des membres de cette société d'agriculture tenue à Ste-Théodosie, le 21 décembre dernier, en la bâtisse de la dite so-ciété, après avoir adopté les comptes du bureau de direction sortant de charge, ont été élus directeurs pour l'an 1888: MM. Henri Lesage, réélu pour Varennes; Avila Bernard, réélu MM. Henri Lesago, réélu pour Varennes; Avila Bernard, réelu pour Belœil; Louis Langevin, rour Varennes; Alphouse Dupté, pour Verchères; Charles Lavallée, pour Ste-Théodosie; Olivier Lamoureux, pour Contrecœur; Roch Dansereau, pour Saint-Antoine; Flavien Vary, pour Saint-Marc; Xavier Choquet, pour Sainte-Julie. Puis à l'assemblée de ce nouveau bureau de direction, tenue au même lieu, le 5 junvier, M. Henri Lepage fut nommé président, M. Avila Bernard, vice-président et M. F. Volinny continue comme secrétaire-trésorier. et M. F. Voligny continue comine secrétaire-tresorier.

RECETTES

Pommes de terre comme médicament.

La pomme de terre rapée constitue un tonique réfrigérant, excellent contre les brûlures peu profondes. Elle sert à préparer des cataplasmes adoucissants, supériours à ceux de farine de graine de lin, contre les dartres avec rongeur et gouflement de la peau, les érutions doulourenses, les exceriations, les gerçures, les tuméfactions des tissus de nature rhumatismale. La décoction de rommes de terre rouge a fait disparaître ra-

pidement et pour longtemps les attaques de gravelle. La fécule est très usitée pour saupoudrer les exceristions de

la peau chez les obfants et les personnes grasses.

Les fouilles cuites et écrasées de cette plante peuvent être employées à préparer des cataphasmes adoucissants, utiles surtout contre les hémorrhoïdes douloureuses.

Leur décoction a été vantée dans cette même maladie, employée on fomentations et en lavements.

Destruction des chenilles.

Un nuage de pétrole, d'une excessive ténuité, est projeté directement par le bec qui surmonte le pulvérisateur, sur les agglomérations de chenilles et sur les nids où elles se rassemblent, et à l'instant elles sont frappées de mort en s'appliquant, sans tomber à terre, sur le support même, nids, feuilles ou branches, cu elles étaient réunies. A peine un léger brouillard les a-t-il enveloppées, qu'après un court moment de torsion sur elles mêmes, elles restent tout à coup immobiles pour ne plus donner signe de vie; elles se fixent et sèchent sur le point où elles sont frappées de mort.

Avis aux marchands et autres.

Le soussigné donne avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par sa femme ou ses enfants sans antorisation de sa part, soit verbalement ou par écrit.

JEAN BAPTISTE BEAULIEU.

Ste Anne de la Pocatière, 12 janvier 1888, -4

Demande d'emploi comme fermier.

Un jeune homme diplômé à l'Ecole d'agriculture de Ste-Aune de la Pocatière, désirerait avoir une place de fermier. Bons certificats fournis. S'adresser! A. L., an Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste Aune de a Pocatière, P. Q.

9 Décembre 1887.-

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES.

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser a

M. LOUIS BEAUBIEN, 16, Rue St Jacques, Montreal

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale:

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches cana-

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de

trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne. V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de

tout age.
VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, an-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens

d'un an.

Spécialité - Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un Taureau Jersey, Genisses et-TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, males et femelles.

3 novembre 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver--1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

	•
Pour Lévis	94 95
Pour Halifax et St-Jean	10 22
Pour Lévis	0.50
Pour Lévis	15 10
Pour la Rivière-du-Loup	10,10
Pour la Rivière-du-Lonn	00 00

Tous les trains marchent sur l'houre du temps convention nel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer,

Monoton, N. Bk., 26 novembre 1887.